

**EULER HERMES**

Société Anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance  
Au capital de 14 468 072,64 euros  
Siège social : 1, Place des Saisons – 92048 Paris la Défense Cedex  
552 040 594 R.C.S. Nanterre

**RAPPORT DU DIRECTOIRE SUR LES PROJETS DE RESOLUTIONS SOUMIS A  
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 23 OCTOBRE 2013**

Chers actionnaires,

- Nous vous avons réunis en Assemblée Générale Ordinaire conformément à la loi et aux dispositions de nos statuts, à l'effet de vous demander de statuer sur la nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance.
- Les convocations à la présente Assemblée ont été régulièrement effectuées.
- Les documents prévus par la réglementation en vigueur vous ont été adressés ou ont été tenus à votre disposition notamment sur le site de la Société ([www.eulerhermes.com](http://www.eulerhermes.com)) dans les délais impartis.

**1. Nomination de Madame Umit BOYNER en qualité de membre du Conseil de Surveillance (première résolution)**

Nous vous proposons de procéder à la nomination de Madame Umit Boyner en qualité de membre du Conseil de Surveillance, en adjonction aux membres actuellement en fonction, pour une période de trois années soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée tenue dans l'année 2016 appelée à statuer sur les comptes de l'exercice écoulé.

Cette proposition de nomination fait suite au non renouvellement du mandat de Monsieur Charles de Croisset lors de la dernière Assemblée Générale, alors qu'il atteignait l'âge limite statutaire. Le Conseil de Surveillance souhaite maintenir sa composition de onze membres et considère important de nommer un nouveau membre le plus tôt possible, soit avant la prochaine réunion du Conseil de Surveillance devant avoir lieu le 5 novembre 2013.

Suite à la recommandation du Comité des Nominations et des Rémunérations du 23 juillet 2013, le Conseil de Surveillance a décidé le 24 juillet 2013 de proposer la nomination de Madame Boyner. Cette décision résulte de la volonté du Conseil de Surveillance de diversifier sa composition, tant en matière d'expérience professionnelle que de nationalité et d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes.

Madame Boyner est membre du comité exécutif en charge des finances et des investissements de Boyner Holding A.S, le plus gros détaillant non alimentaire de Turquie. La Turquie est un marché en expansion et offre une porte vers l'Asie. Les compétences, l'expérience et le réseau de Madame Boyner seraient un complément à l'expertise actuelle du Conseil de Surveillance et contribueraient à ses débats, participant ainsi à l'accomplissement de sa mission de surveillance auprès du Directoire.

Conformément au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF, vous trouverez ci-après, la notice biographique de Madame Umit Boyner, décrivant les grandes lignes de son CV, ainsi que les conclusions du Conseil de Surveillance sur son indépendance.

**Madame Umit BOYNER**

Madame Umit Boyner, 50 ans, est diplômée en Economie et Sciences Politiques de l'Université de Rochester (Etats-Unis) et a suivi le Financial Management Program de l'Université de Columbia Graduate School of Business (Etats-Unis). Elle débute sa carrière dans l'analyse de crédit dans le secteur bancaire puis se tourne vers le management financier. En 1994, elle rejoint Boyner Holding en tant que Vice-Présidente en charge de la Finance et y occupe le poste de Membre du Comité Exécutif depuis 2002. Elle a présidé le Conseil d'Administration de la TÜSIAD (Association des Industries et des Entreprises de Turquie) de 2010 à 2013 après avoir présidé son Comité des Affaires Européennes à partir de 2005. Cette année, Madame Boyner a été nommée membre du Comité Consultatif International d'UniCredit SpA.

Le Conseil de Surveillance en date du 24 juillet 2013, sur proposition du Comité des Nominations et des Rémunérations en date du 23 juillet 2013, a considéré que, Madame Umit Boyner pouvait être considérée comme indépendante au regard des critères d'indépendance du Code AFEP/MEDEF de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées, retenu par la Société comme code de référence en matière de gouvernement d'entreprise.

**2. Pouvoirs pour les formalités (deuxième résolution)**

Cette résolution est destinée à conférer les pouvoirs nécessaires à l'accomplissement des formalités consécutives à la nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance.

Votre Directoire vous invite à approuver par votre vote, le texte des résolutions qu'il vous propose.

**LE DIRECTOIRE**